



Chalet d'alpage.

Fribourg

Les enjeux politiques du patrimoine immobilier

Dans une récente publication de l'association Pro Fribourg, le député du Centre Bernhard Altermatt (Ville de Fribourg), par ailleurs candidat aux élections fédérales de cet automne, s'est interrogé sur les enjeux politiques du patrimoine immobilier fribourgeois, à l'aune de récents débats au Grand Conseil. Deux thèmes sont ressortis: la sauvegarde du patrimoine alpestre, en particulier celui en mains de l'Etat de Fribourg, et la combinaison de la politique énergétique et climatique avec celle de protection du patrimoine construit. Etat des lieux au milieu de la législature en cours.

En plus de châteaux, églises et autres constructions historiques, l'Etat est propriétaire de nombreux do-

maines forestiers, ruraux et alpestres. Ces derniers comportent généralement des bâtiments dont certains remontent

à plusieurs siècles. Le chalet de l'Areney à Sorens, toujours voué à la démolition, constitue un exemple type de ces

JIM

FRIBOURG



Le château du Petit-Vivy, situé à Barberêche.

Le député Bernhard Altermatt.

constructions. Appartenant aux biens de l'ancienne Abbaye d'Humilimont, le chalet fut transféré en 2000 à l'Institut agricole de l'Etat à Grangeneuve (IAG), qui l'exploite en tant que partie intégrante de sa ferme-école biologique à Sorens. Utilisé

à environ un tiers de son volume, il sert aux soins des cerfs élevés sur place. La bâtisse consiste, dans son état contemporain, en une grande étable datant de 1818 et agrandie en 1920; elle est répertoriée dans l'Inventaire des chalets d'alpage.

Un patrimoine alpestre en mal de suivi?

Afin de faciliter l'exploitation et de disposer de locaux neufs, l'Etat a présenté en 2019 un projet de démolition du chalet ▶

VOTRE INSTALLATION ÉLECTRIQUE NÉCESSITE UN CONTRÔLE ?

Un seul partenaire pour toute la région lémanique. Profitez aussi de conseils et expertises dans le domaine de la thermographie et des perturbations.

Faites confiance à de vrais professionnels de la sécurité électrique, Securelec c'est **350 ans d'expérience cumulée!**

SECURELEC garde une parfaite neutralité dans l'expertise des installations électriques car SECURELEC ne réalise pas d'installations électriques.



Securelec

Votre sécurité • Notre priorité

SECURELEC
 Organisme d'inspection accrédité depuis 2005
 Case postale 2007 - 1227 CAROUGE
 Tél. 022 308 16 20 - Fax 022 308 16 30
 securelec@securelec.ch

www.securelec.ch

SECURELEC - VAUD
 Case postale 297 - 1024 ECUBLENS
 Tél. 021 632 80 20 - Fax 021 632 80 25
 securelec-vaud@securelec.ch



Chalet d'alpage de l'Arenay à Sorens.

de l'Arenay, induisant une reconstruction dans les volumes existants. Cette volonté de faire table rase d'une bâtisse jugée vieillotte et dans un mauvais état fit naître des inquiétudes du côté de Pro Fribourg, mais aussi au sein du Grand Conseil.

Les députés radical Benoît Glasson et centriste Bertrand Gaillard ont déposé un postulat demandant à l'AG un rapport sur tous ses bâtiments, y compris les fermes et chalets d'alpage, et sur les coûts de maintenance et les investissements nécessaires. D'autres projets de démolition et de construction incitèrent d'autres députés à demander à l'Etat un recensement complet du patrimoine alpestre en mains du Canton, un diagnostic de l'état des bâtiments, ainsi qu'une stratégie de sauvegarde et de valorisation dudit patrimoine (en y incluant également celui appartenant à des communes ou à des privés).

Ce deuxième postulat prévoit la création d'un groupe de travail qui fera un état des lieux comprenant un diagnostic structurel, proposera des lignes stratégiques immobilières, formulera des pistes possibles pour valoriser le patrimoine alpestre et évaluera les besoins annuels, tant financiers qu'en matière de personnel, pour

l'entretien et les investissements. Selon Bernhard Altermatt, il est souhaitable que l'Etat intègre dans ses réflexions les objectifs et opportunités contenus dans sa nouvelle stratégie immobilière, ainsi que les ressources et capacités de l'Etablissement cantonal de promotion foncière.

Des conflits d'objectifs et de politiques

Dans un tout autre registre, le Tribunal fédéral a dû intervenir pour arbitrer la construction d'un site de production de biogaz à proximité du château du Petit-Vivy, situé à Barberêche (ainsi que dans une affaire similaire à Franex, près d'Estavayer-le-Lac), en faisant primer la protection du patrimoine sur une politique énergétique plus écologique. Pour Bernhard Altermatt, comme dans le domaine de la construction d'éoliennes, les blocages et résistances sont légion et ne pourront être surmontés qu'avec une planification volontariste qui prenne en compte les positions et les préoccupations des diverses parties prenantes: les producteurs et les consommateurs, l'Etat et les communes, l'économie et la population, la protection de la nature et celle du patrimoine.

Un bilan intermédiaire positif et de futures perspectives

Le Grand Conseil est disposé à accorder à la protection du patrimoine l'importance qu'elle mérite. Les débats ont montré qu'il existait une réelle volonté d'aller de l'avant du côté du Législatif, en particulier si un lien était établi entre des cas problématiques concrets et une situation généralement insatisfaisante. Des dossiers importants attendent le législateur cantonal ces prochains mois, dont la rénovation du Collège Saint-Michel et de son église. En parallèle, d'importants investissements sont nécessaires selon Bernhard Altermatt et il existe un besoin de rattrapage incontestable en ce qui concerne le fleuron du paysage muséal fribourgeois qu'est le Musée d'art et d'histoire (MAHF). Egalement situées en ville de Fribourg, des bâtisses protégées comme l'ancienne prison centrale et l'ancien Musée Gutenberg attendent aussi leur réaffectation, dans le respect des lieux. ■

LAURENT PASSER

Cahier Pro Fribourg «Mission patrimoine»
218/2023-I.